Envoyé en préfecture le 08/09/2026
Reçu en préfecture le 08/09/2026
Publié le
ID : 022-212201891-20260908-503092026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLESIDY DU 3 septembre 2026

… Date de convocation : 28 août 2026
Membres afférents au conseil municipal : : 15
Membres en exercice : 15
Membres ayant pris part aux votes :15

L'An Deux Mille Vingt-Six, le trois septembre à 20h00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Guy GAUTIER, Maire de Plésidy.

Présents : Mrs Guy GAUTIER, Ronan ALLARD, Didier GEORGELIN, Thierry NEGARET, Jean-Pierre PAUMIER, Philippe GAUTIER, Laurent JOLEC, Grégoire MENGUY, Mmes Valérie PERENNEZ, Sylvie COINT, Océane PINABEL, Andréa LE GAC, Charlotte SERANDOUR, Zoé WINTERBOURNE, Marie GARCIA COUILLAUD.

Absents : ……qui donne procuration à ……
……qui donne procuration à……

Secrétaire de séance : Mme PINABEL Océane a été élue.

5- Remboursement de frais avancés par Mme Patricia Gautier

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant que Mme Patricia Gautier a avancé des frais pour le compte de la commune, à savoir :

- 55,90 € TTC pour l'achat d'une bouteille de gaz destinée à la salle polyvalente de la commune, effectué auprès de Carrefour Contact à Bourbriac le 5 août 2026,

Considérant que cette dépense a été réalisée dans l'intérêt du service,

Après en avoir délibéré,

Approuve le remboursement à Mme Patricia Gautier d'un montant total de 55,90 € TTC, sur présentation du justificatif,

Autorise Monsieur le Maire à procéder au mandatement correspondant.

Adopté à l'unanimité.

Secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Guy GAUTIER

MAIRIE DE PLESIDY
Côtes d'Armor

Envoyé en préfecture le 08/09/2026
Reçu en préfecture le 08/09/2026
Publié le
ID : 022-212201891-20260908-503092026-DE